

Termes de référence pour recruter de deux consultant.e.s pour réaliser une évaluation intermédiaire du programme intitulé :  
Accès à la PrEP pour les femmes : élaboration et mise en œuvre d'une intervention communautaire modélisable et adaptée aux femmes exposées au VIH au Mali, au Maroc et à Maurice.

Date de diffusion des TDR : 08 mars 2022

**Date limite des offres : 24 mars 2022**

Les candidatures (offre technique + offre financière + CV des consultant.e.s) doivent être envoyées par mail à l'attention de  
BEN MOUSSA Amal ([a.benmoussa@alcs.ma](mailto:a.benmoussa@alcs.ma))  
et BARRAKAD Rime ([r.barrakad@alcs.ma](mailto:r.barrakad@alcs.ma))

## I. Le projet à évaluer / l'organisation commanditaire

### 1.1 Présentation de l'organisation

#### 1.1.1 Porteur du projet

**L'Association de Lutte contre le Sida au Maroc (ALCS)** est la première association de lutte contre le sida constituée, en 1988, au Maghreb et au Moyen-Orient. L'organisation est impliquée dans les activités de **prévention du VIH/sida, d'accès aux traitements, de prise en charge et de défense des droits des personnes vivant avec le VIH**. L'ALCS compte sur 19 sections, 25 centres d'information et de dépistage gratuit et 5 unités mobiles. Elle réalise ainsi 80 % des objectifs nationaux en matière de couverture d'accès aux services des populations-clés. Des programmes pilotes auprès des pouvoirs publics ont pu être menés grâce au travail de plaidoyer de l'ALCS.

#### 1.1.2 Partenaires du projet

**L'Association pour la Résilience des Communautés vers l'Accès au Développement et à la Santé PLUS (ARCAD Santé PLUS)** a été fondée en 1994. Acteur clé dans le paysage de la lutte contre le VIH/sida au Mali et en Afrique de l'Ouest, elle accompagne le ministère de la Santé dans le processus de décentralisation de l'accès aux soins des personnes vivant avec le VIH. Elle dispose de 18 sites de **prise en charge psychomédicale** : un site communautaire appelé Centre d'Écoute, de Soins, d'Animation et de Conseils (CESAC), une clinique de santé sexuelle à Bamako et des Unités de soins &



accompagnement intégrées aux Centres de Santé de Référence. Ainsi, près de 50 % des personnes suivant un traitement d'ARV au Mali bénéficient des services d'ARCAD Santé PLUS.

**Prévention Information Lutte contre le Sida (PILS)** a été créée en 1996, est une association leader de la lutte contre le VIH/sida à Maurice. Son but est notamment d'offrir **une structure de soutien aux personnes vivant avec le VIH**. PILS porte aussi un fort plaidoyer à Maurice, notamment pour l'amélioration de la prise en charge des PVVIH ou encore la révision de la politique des drogues. L'association met en œuvre des projets et programmes de **renforcement de capacités de la société civile de la lutte contre le sida** dans la zone Océan Indien.

## 1.2 Le projet à évaluer

### 1.2.1 Informations générales sur le contexte national et local

Pour accélérer la prévention et mettre fin à l'épidémie du VIH/Sida, l'ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la santé recommandent depuis 2015 la prophylaxie préexposition (PrEP) pour les populations les plus exposées aux risques d'acquisition du VIH et ce dans le cadre d'un package de prévention combinée comprenant un ensemble complet de services (préservatifs, conseil comportemental, dépistages réguliers du VIH...).

La PrEP est une stratégie de prévention biomédicale qui implique l'utilisation de médicaments antirétroviraux (ARV) pour réduire le risque de l'infection par le VIH chez les personnes séronégatives.

Même si son efficacité est prouvée aussi bien chez les hommes que chez les femmes, l'accès à la PrEP pour ces dernières, demeure difficile. Les femmes et plus particulièrement celles appartenant aux populations les plus vulnérables, ont besoin de se protéger contre le VIH et le préservatif n'est pas systématiquement utilisé par ces femmes qui continuent à enregistrer des taux de prévalence très élevés.

Comme dans le reste du monde, très peu de femmes ont accès à la PrEP dans ces trois pays du projet. En effet, si seul le Maroc a commencé à fournir la PrEP aux femmes travailleuses de sexe (TS) depuis 2017 dans un cadre communautaire porté par l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), le taux de rétention reste faible. Avant le démarrage du projet PrEP Femmes, au Maroc, la PrEP était disponible dans les cliniques de santé sexuelle de l'ALCS dans quatre villes et, à fin 2019, 111 TS ont bénéficié de ce programme vs. 263 hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH).



Au Mali, la PrEP n'est disponible que pour 200 HSH à Bamako, dans le cadre du projet de recherche CohMSM-PrEP mené par l'IRD et financé par L'Initiative entre octobre 2017 et septembre 2020. La PrEP n'est accessible pour aucune autre population clé.

À Maurice, la PrEP est disponible au niveau des structures du Ministère de la Santé à Maurice depuis novembre 2018, mais elle n'est pas délivrée au niveau communautaire. Le protocole avec les conditions d'accès à la PrEP n'a pas été encore officiellement diffusé. De plus, la promotion de la PrEP au niveau des populations clés n'a pas été réalisée.

En revanche, la PrEP est inscrite dans les plans nationaux de lutte contre le VIH des pays du projet, ce qui offre un cadre légal favorable de mise en œuvre de la PrEP pour les femmes dans ces 3 pays.

### 1.2.2 Présentation du projet

Le projet « *Accès à la PrEP pour les femmes : élaboration et mise en œuvre d'une intervention communautaire modélisable et adaptée aux femmes exposées au VIH au Mali, au Maroc et à Maurice* » est porté par l'association de lutte contre le sida (ALCS) au Maroc en partenariat avec ARCAD santé PLUS au Mali, et PILS à Maurice. Il rentre dans le cadre du renforcement des capacités sud-sud entre associations communautaires. Le projet a été lancé le 15 mai 2020 pour une durée de 36 mois.

Il prévoit la mise en place de stratégies communautaires innovantes, modélisables et adaptées à chaque pays en faveur du déploiement de la PrEP pour les femmes travailleuses de sexe au Maroc et au Mali et les femmes transgenres et les femmes partenaires des usagers de drogues injectables à Maurice. À travers 3 volets :

- Volet recherche qui permettra de définir les meilleures conditions d'accès à la PrEP ;
- Volet plaidoyer qui mettra en œuvre une stratégie de plaidoyer spécifique à la PrEP à partir des résultats de la recherche ;
- Volet intervention qui permettra de créer/renforcer le service PrEP.

### 1.2.3 Objectifs du projet

**Objectif général :** Promouvoir le déploiement de la PrEP au Mali, au Maroc et à Maurice avec et pour les TS femmes, les femmes transgenres et les partenaires sexuelles des UDI, sur la base d'une stratégie communautaire innovante, sur mesure et modélisable.

Trois objectifs spécifiques contribueront à l'atteinte de l'objectif général :

**Objectif Spécifique 1** : Élaborer en année 1 des stratégies de déploiement de la PrEP en se basant sur des données scientifiques.

**Objectif Spécifique 2** : Améliorer l'environnement politique et sanitaire pour déployer et/ou renforcer la PrEP par le biais d'une stratégie de plaidoyer.

**Objectif Spécifique 3** : Améliorer l'accès à la PrEP des femmes visées par le projet.

#### 1.2.4 Activités réalisées jusqu'à décembre 2021 et principaux résultats obtenus

Activités	Résultats
Mise en place d'un comité de pilotage du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un comité de pilotage formé de membres des 3 associations et de Coalition PLUS</li> <li>- Exécution des réunions</li> </ul>
Préparation des enquêtes de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du protocole et des outils de collecte de données pour l'enquête quantitative et qualitative</li> <li>- Accord favorable des comités d'éthiques</li> <li>- Recrutement des enquêteurs et assistants de recherche</li> <li>- Formation des enquêteurs pour l'enquête quantitative</li> <li>- Formation des assistants de recherche pour l'enquête qualitative</li> </ul>
Mise en place d'un conseil scientifique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un conseil scientifique formé de 6 chercheurs et experts dans le domaine du VIH/Sida</li> <li>- Exécution des réunions</li> </ul>
Mise en place d'un conseil communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 conseil communautaire par population cible (4 au total) constitué de représentants des PC</li> <li>- Exécution des réunions</li> </ul>
Réalisation des enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des enquêtes dans les trois pays et analyse des données</li> <li>- Élaboration des rapports des enquêtes</li> </ul>
Vulgarisation et diffusion des résultats de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des ateliers de restitution dans les 3 pays</li> <li>- Soumission des abstracts pour communiquer sur les résultats dans les conférences scientifiques</li> </ul>
Réalisation d'ateliers de sensibilisation pour les équipes des associations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des ateliers de sensibilisation à la PrEP et au projet pour les membres des 3 associations partenaires</li> </ul>
Mise en place d'une stratégie de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'un plan d'action de plaidoyer spécifique à chaque pays</li> </ul>

Élaboration des outils de campagne et kits de mobilisation pour la mise œuvre des plans de plaidoyers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des journalistes au Maroc et élaboration d'un kit média</li> <li>- Recrutement d'une bloggeuse pour promouvoir la PrEP</li> </ul>
Atelier de sensibilisation sur la PrEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'ateliers régionaux de sensibilisation sur la PrEP au Maroc</li> </ul>

### 1.2.5 Organisation interne et partenariale

L'ALCS assure le portage financier du projet auprès des 2 associations partenaires. En ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle, une coordinatrice globale à 100% sur le projet fait le lien entre le coordinateur-riche de chaque pays et le Copil. Chaque association partenaire compte un coordinateur-riche local qui fait le lien entre les équipes de recherche, plaidoyer et intervention de son association et la coordinatrice globale du projet.

Les modalités de coordination du projet :

- Des réunions de coordination entre les équipes des associations partenaires et l'équipe de coordination de l'ALCS.
- Des réunions du Comité de pilotage.

### 1.2.6 Bénéficiaires du projet

Participants aux enquêtes	<p>L'enquête quantitative a concerné les : Femmes TS – Femmes transgenres – Partenaires femmes des usagers de drogues injectables</p> <p>L'enquête qualitative a concerné les : Décideurs politiques - Professionnels santé –Acteurs communautaires</p>
Équipes qui ont mené les enquêtes	<p>Les enquêtes dans les trois pays ont été menées par les : Superviseurs – Enqueteurs.ices – Screeneurs – Gestionnaires des coupons Assistants-es de recherche</p>
Usagères de la PrEP	<p>La PrEP sera dispensée aux : Femmes TS – Femmes transgenres – Partenaires femmes des personnes usagères de drogues injectables</p>
Participants aux ateliers	<p>Des ateliers de sensibilisation organisés au profit des :</p>

	Équipes des associations de PILS, ARCAD et ALCS, membres d'autres associations thématiques - Professionnels santé
--	---

### 1.2.7 Dispositif de suivi et d'évaluation du projet

Un outil de suivi (monitoring tool) basé sur des indicateurs d'activités et de résultats est utilisé pour le suivi du projet dans les trois pays.

Le projet sera évalué à mi-parcours par une évaluation externe qualitative et participative coordonnée par l'ALCS et en fin de projet par une évaluation externe pilotée par L'Initiative.

### 1.2.8 Dispositif de capitalisation des expériences

Le processus de capitalisation a démarré dès le début du projet à travers la production des rapports des différentes activités, des communications dans les conférences scientifiques sur les résultats. Une capitalisation finale est prévue à la fin du projet pour documenter et valoriser l'expérience et partager au plus large les connaissances, les bonnes pratiques.

### 1.2.9 Livrables disponibles pour les consultant.es

- Plan d'action du projet
- Monitoring tool
- Chronogramme
- Rapports semestriels narratifs et financiers
- Rapports des ateliers et formation
- Compte-rendu des réunions
- Protocole de l'étude
- Rapports de l'étude

## II. L'évaluation à mi-parcours

### 2.1 Contexte de la demande

Il est convenu avec L'Initiative, conformément à la convention de subvention, qu'une évaluation intermédiaire qualitative et participative soit menée à mi-parcours du projet afin d'apprécier les premiers résultats du projet et favoriser l'atteinte de ses objectifs.

## 2.2 Objectifs et attentes de l'évaluation intermédiaire

L'objectif principal de l'évaluation à mi-parcours est de fournir aux partenaires des informations d'appréciation des réalisations du projet et de tirer des enseignements et des recommandations pour l'orientation à prendre pour l'atteinte des résultats attendus.

Les objectifs spécifiques sont :

- Apprécier et dresser un premier bilan de la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience des actions réalisées depuis le démarrage du projet
- Formuler des recommandations pour la consolidation et/ou l'amélioration des premiers acquis du projet afin de réajuster le cas échéant

L'évaluation permettra de proposer toute mesure corrective et adaptative s'avérant nécessaire sur l'ensemble du projet en vue de son achèvement au 14 mai 2023.

## 2.3 Questions évaluatives

L'évaluation mi-parcours examinera les actions et performances du projet réalisées depuis son démarrage le 15 mai 2020 jusqu'au 31 décembre 2021, et répondra aux questions suivantes qui seront discutées et affinées par les consultants.es

### **Pour un premier bilan de la pertinence, cohérence, efficacité et efficience :**

En quoi les objectifs et la conception du projet correspondent-ils aux besoins, aux politiques et aux priorités des pays partenaires ?

Le projet vient-il combler des manques concernant des interventions insuffisamment ciblées par d'autres subventions ?

Que peut-on dire de la dynamique multi-pays ? Quelle est la plus-value de la dimension multi-pays du projet ?

Quelles sont les principales difficultés rencontrées et ajustements ou solutions apportées ?

Quels sont les défis et enjeux rencontrés en termes de gestion et de coordination du projet ?

Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les autres interventions favorisant l'accès aux soins dans les pays concernés, avec les politiques nationales ainsi qu'avec les normes et critères internationaux ?

À mi-parcours, en quoi le projet a-t-il atteint les objectifs et quels sont les premiers résultats obtenus ?

Le projet a-t-il pu s'adapter à des facteurs extérieurs qui ont pu gêner sa mise en œuvre notamment la crise sanitaire liée à la Covid 19 ? Quel est l'impact de celle-ci sur les résultats attendus ?

Dans quelles mesure le projet a-t-il produit des résultats sur le système de santé ?

Dans quelles mesure les membres du CCM ont-ils suivis les avancées du projet ?

## Pour les recommandations pour la consolidation et/ou l'amélioration des premiers acquis :

Quelles sont les évolutions éventuelles du contexte et des enjeux au cours du projet ?

Est-ce que de nouvelles questions ont émergé ? Est-ce qu'il y a des changements ou résultats inattendus ?

Quels sont les premiers enseignements ou pistes de réflexion ?

Comment les activités réalisées vont pouvoir servir l'objectif de plaidoyer et l'objectif d'intervention et mise en œuvre de la PrEP ?

Le projet contribuera-t-il à accroître l'efficacité, l'efficience et/ou la qualité de certaines interventions financées par le Fonds mondial dans les pays concernés ?

Le projet contribuera-t-il à la révision ou la définition des stratégies ou programmes nationaux ?

Se dessine-t-il des bonnes pratiques à capitaliser dans ce projet ?

## III. Méthodologie d'évaluation

### 3.1 Cadrage de la mission

#### 3.1.1 Calendrier de l'évaluation

Calendrier de l'évaluation à mi-parcours	
Dates	Étapes
08 mars 2022	Lancement de l'appel d'offre
25 mars 2022	Date limite de dépôt des propositions (offres techniques et financières)
28 mars au 10 avril 2022	Sélection de la proposition la plus pertinente
15 avril 2022	Réunion des consultants sélectionnés avec le comité de pilotage de l'évaluation intermédiaire et transmission des documents de référence
22 avril 2022	Validation de la note de cadrage par le comité de pilotage
25 avril au 10 mai 2022	Réalisation de l'évaluation intermédiaire
20 mai 2022	Présentation des résultats provisoires de l'évaluation
25 mai 2022	Remise du premier draft du rapport de l'évaluation intermédiaire
6 juin 2022	Présentation des résultats finaux de l'évaluation
10 juin 2022	Remise du rapport final

### 3.1.2 Déroulement prévu pour les étapes de réalisation et d'utilisation des résultats de l'évaluation

#### **Phase de préparation de la mission :**

- Tenue d'une première réunion des consultant.es avec le comité de pilotage
- Transmission des documents de référence aux consultant.es
- Élaboration du canevas d'analyse précisant la méthodologie et les questionnements évaluatifs. Il est important de signaler le caractère participatif que devra revêtir la méthodologie proposée. Les parties prenantes du projet devront être associées tout au long de l'exercice pour garantir l'aspect formatif de l'évaluation
- Réunion de cadrage de l'équipe de coordination avec les consultant.es sur la base de la note de cadrage

#### **Phase de conduite de la mission :**

- Collecte de données par les consultant.es selon la méthodologie préalablement déterminée et qui mêlera des méthodes quantitatives et qualitatives adaptées au projet auprès des personnes en présentiel au Maroc et à distance avec nos partenaires au Mali et à Maurice.

#### **Phase de restitution et discussion :**

- Présentation des résultats provisoires de l'évaluation intermédiaire auprès des équipes du projet et du Copil de l'évaluation
- Rédaction du rapport provisoire
- Présentation des résultats finaux de l'évaluation intermédiaire via une conférence virtuelle pour les pays partenaires et en présentiel au Maroc
- Rédaction du rapport final en prenant compte de l'ensemble des retours qui auront été faits
- Validation du rapport par le comité de pilotage

### **3.2 Livrables attendus pour l'évaluation intermédiaire du projet**

- Note de cadrage précisant la méthodologie et les questionnements évaluatifs proposés par les consultant.es
  - Présentation des résultats provisoires
  - Rapport provisoire à la suite des entretiens avec les parties prenantes
  - Présentation des résultats finaux de l'évaluation et animation de la rencontre avec les recommandations et commentaires
  - Rapport final comprenant les discussions de la restitution du rapport provisoire et des retours du comité de pilotage
- Il est attendu que les consultants.es présenteront dans leur rapport final d'environ 40 pages le résumé, l'introduction, la méthodologie et les questions traitées, les résultats et analyses, l'appréciation globale et la conclusion



(leçons et recommandations) ainsi que les annexes (plan de travail, liste des personnes et structures interrogées, comptes rendus des échanges...)

### 3.3 Modalité de pilotage et suivi de l'évaluation

Les consultant.es auront pour interlocutrices principales Amal Ben moussa, responsable de la recherche et Rime Barrakad, coordinatrice globale du projet.

Le comité de pilotage de l'évaluation sera mis en place et composé d'un représentant de trois associations partenaires de ce projet.

## IV. Expertise recherchée

Le profil et expérience des consultant.es recherchés :

- Expérience professionnelle en planification et gestion de projets communautaires dans le domaine de la lutte contre le VIH/Sida
- Expérience professionnelle en évaluation serait recommandée
- Maîtrise des systèmes de suivi et évaluation
- Connaissance des enjeux de la lutte contre le VIH/Sida, particulièrement au Maroc, Mali et Maurice.
- Maîtrise du français et très bonne capacité de rédaction
- Maîtrise de l'anglais serait un atout

## V. Conditions de l'appel d'offres

Tous.tes candidats.es intéressés.es devront envoyer leur dossier au plus tard le **31 mars 2022 à minuit GMT+1**, aux adresses électroniques suivantes : [a.benmoussa@alcs.ma](mailto:a.benmoussa@alcs.ma) et [r.barrakad@alcs.ma](mailto:r.barrakad@alcs.ma) en mettant dans l'objet de l'e-mail : **TDR Évaluation PrEP Femmes**.

Le dossier doit comprendre :

- Le CV détaillé
- Une note méthodologique (environ 10 pages) comportant le détail des tâches qui seront effectuées par le.les consultant.es, la méthodologie d'analyse qui sera utilisée avec un planning des différentes étapes
- Une proposition financière détaillée TTC. Il est rappelé que le budget inclut les honoraires des consultant.es, les per-diem et les déplacements.